



Un nouveau départ

L'été s'est enfin installé ! Le soleil, après une période de pluies intenses et un ciel morose a fait son apparition, annonciateur, je l'espère d'une belle saison et j'en profite pour vous souhaiter à tous et à toutes de très belles vacances.

Le calme et la sérénité sont revenus sur notre petite commune et je m'en réjouis.

Les élections partielles complémentaires du 13 mars dernier ont permis de compléter dès le premier tour l'équipe municipale avec des personnes très motivées et impliquées dans les divers projets déjà bien amorcés pour certains, chacun dans leur domaine d'expertise.

Ainsi, nous ont rejoints :

- Martine Viallet à la commission lien social et éducation
- Christian Buffet à la commission finances et information

- Pierre Faure et Daniel Oprandi à la commission urbanisme

Je tenais à vous remercier, vous les Tarentaisous qui avez été nombreux à vous déplacer pour une simple élection partielle qui permet à l'équipe municipale, ainsi renouvelée, de travailler plus sereinement et efficacement sur les dossiers en cours. Le résultat du scrutin traduit sans ambiguïté pour ma part l'expression d'un encouragement pour les diverses compétences que proposent les nouveaux élus au service de la commune. Qu'ils en soient ici remerciés. Mais il reflète également une certaine confiance et un soutien que vous continuez à nous témoigner, ce qui me touche particulièrement.

La station d'épuration va bientôt être réceptionnée. Elle est déjà en fonctionnement et je tiens à remercier plus particulièrement Jean-Louis Dursapt, Mickael Blachon et Pierre Vercasson, qui depuis le début, sont très attentifs au suivi des

travaux. J'en profite pour vous informer que nous invitons tous celles et ceux qui souhaitent la visiter à une journée « porte ouverte » le samedi 1^{er} octobre où les élus se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions concernant son fonctionnement.

Vous avez certainement su que notre beau sentier des planètes avait fait l'objet d'actes de vandalisme.

Une plainte a d'ailleurs été déposée à la gendarmerie. Cela est d'autant plus regrettable que le circuit est de plus en plus visité grâce à son intérêt pédagogique tout en étant une belle balade pour tous et en toute saison. Nous faisons tout pour le réhabiliter dans les plus brefs délais et il demeure toujours accessible cet été.

Très bel été à vous tous !

Bien cordialement

Evelyne ESTELLÉ



Budget communal

Pour l'année 2015, le budget général de la commune (hors eau et assainissement) a dégagé un excédent de fonctionnement de 135 712,30 € (85 060,16 € d'excédent reporté de 2014 plus 50 652,14 € pour l'année 2015 elle-même).

Que retenir du budget 2015 ?

Du fait de l'acquisition d'un nouveau tracteur, la **section d'investissement** s'est trouvée, elle, en **déficit de 100 228,19 €** (35 850,00 € de déficit reporté de 2014 plus 64 378,19 € pour l'année 2015 elle-même). Globalement, l'excédent de la section de fonctionnement ayant été supérieur au déficit de la section d'investissement, il a été possible de **reporter sur 2016 un excédent de 35 484,11 €**, ce qui est parfaitement satisfaisant.

Il convient par ailleurs de noter que si, lors de l'élaboration du budget, nous avions prévu de faire un emprunt de 161 363 €, nous avons pu dans les faits nous contenter de 70 000 € : autant d'intérêts en moins qui seront à payer dans l'avenir.

Pour résumer, on peut conclure que **nos finances sont parfaitement saines**, la commune, malgré les emprunts faits en 2015, restant de fait très peu endettée.

Budget 2016

Passons maintenant aux prévisions pour 2016 tout en notant que **les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières ne bougent pas par rapport à 2015**. Les montants indiqués ci-joints sont ceux des budgets prévisionnels.

Budget prévisionnel 2016 (les montants sont arrondis à l'unité).

RECETTES (SECTION DE FONCTIONNEMENT)	
impôts et taxes	163 849
subventions et dotations	96 257
recettes diverses (cantine, garderie, concessions dans le cimetière, etc.)	25 915
autres recettes diverses (revenus d'immeubles et remboursements divers)	15 200
recettes de fonctionnement pour l'année 2016	301 221
résultat positif de l'année 2015	35 484
total des recettes de fonctionnement cumulées	336 705
DÉPENSES (SECTION DE FONCTIONNEMENT)	
charges de personnel	153 270
charges à caractère général (entretien des biens de la commune, frais postaux, ...)	119 073
autres charges diverses (service incendie, indemnités des élus, etc.)	31 196
charges financières (intérêts de la dette)	2 214
subvention destinée au CCAS (centre communal d'action sociale)	1 284
charges exceptionnelles (dont frais d'achat de terrains)	1 600
dotations aux amortissements	5 068
somme pour dépenses imprévues	23 000
total des dépenses de fonctionnement	336 705

RECETTES (SECTION D'INVESTISSEMENT)	
subventions d'investissement	40 921
remboursement de TVA	9 380
taxe d'aménagement	6 000
amortissement	5 068
dépôts et cautionnements	100
emprunt envisagé	30 000
affectation partielle des résultats de fonctionnement de 2015	100 228
total des recettes d'investissement	191 697
DÉPENSES (SECTION D'INVESTISSEMENT)	
remboursement des emprunts (en capital)	12 345
études d'urbanisme (contrat communal d'aménagement)	4 000
participation à la mise en place du très haut débit informatique	4 260
travaux de voirie	12 000
achat de terrains	1 000
agencement et aménagement de terrains	22 899
réfection des canalisations d'eaux pluviales rue Charles Exbrayat	32 000
achat d'une fraise à neige	2 580
dépôts et cautionnements	385
dépenses d'investissement pour l'année 2016	91 469
résultat négatif de l'année 2015	100 228
total des dépenses d'investissement	191 697

Annexe au budget communal 2015

Eau et Assainissement (collectif et non collectif)

Au budget eau et assainissement apparaît un excédent global de 129 063,80 € (9 408,98 € pour la section d'exploitation et 119 654,82 € pour la section d'investissement).

Budget prévisionnel 2016 (les montants sont arrondis à l'unité).

RECETTES (SECTION D'EXPLOITATION)	
vente de l'eau	23 600
redevances liées au règlement de l'eau potable	1 500
redevances d'assainissement collectif encaissées par la commune	13 500
redevances d'assainissement non collectif encaissées par la commune	1 000
taxes et redevances reversées ensuite à l'agence de l'eau	6 200
amortissement des subventions d'investissement	13 693
produits exceptionnels	200
total des recettes réelles de 2016	59 693
résultat positif de l'année 2015	9 409
total des recettes d'exploitation	69 102
DÉPENSES (SECTION D'EXPLOITATION)	
charges de personnel	4 000
charges à caractère général (entretien, électricité, etc., etc.)	24 432
assainissement non collectif (sommes reversées au prestataire)	1 250
charges financières (intérêts de la dette)	4 064
taxes reversées perçues antérieurement	6 352
charges exceptionnelles	1 100
somme pour dépenses imprévues	3 000
amortissement des dépenses d'investissement	24 904
total des dépenses d'exploitation	69 102
RECETTES (SECTION D'INVESTISSEMENT)	
amortissements	24 903
subvention pour le raccordement à l'aqueduc des Sources	80 000
subvention pour la station d'épuration	138 000
sous-total	242 903
résultat positif de l'année 2015	119 655
total des recettes d'investissement	362 558
DÉPENSES (SECTION D'INVESTISSEMENT)	
amortissement des subventions	13 693
remboursement des emprunts (en capital)	110 429
études pour raccordement à l'aqueduc des Sources	18 000
travaux concernant l'eau potable dont raccordement à l'aqueduc des Sources	140 436
travaux de la station d'épuration	80 000
total des dépenses d'investissement	362 558

Toutefois, ce montant n'est pas totalement représentatif dans la mesure où, si nous avons payé la plus grande partie des dépenses liées à la nouvelle station d'épuration, nous n'avons pas pu encaisser en revanche les 138 000 € de subventions prévues que nous ne pourrions toucher que cette année une fois les travaux totalement terminés, si bien que nous avons été amenés à emprunter sur une courte durée la somme de 100 000 €.

Si nous avions pu encaisser dès 2015 toutes les subventions prévues, l'excédent global aurait été de **167 063,80 €**

Un petit rappel concernant les budgets

(valable aussi bien pour le budget communal que pour le budget eau et assainissement)

Les montants indiqués au budget sont toujours des montants prévisionnels. Dans certains cas, ils correspondent exactement au montant qui sera dépensé.

Mais dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'une évaluation estimée au mieux en fonction des éléments connus au moment où elle est faite.

Cependant, et en tout état de cause, le budget étant voté par chapitres (par exemple charges de personnel, charges à caractère général, etc.), il est interdit de dépenser plus dans un chapitre donné que ce qui a été prévu au budget, sauf à ce que le conseil municipal adopte une décision budgétaire modificative.

Louis BESSON

Station d'épuration

La nouvelle station d'épuration de la commune a été effectivement mise en fonctionnement le vendredi 11 mars.

A compter de cette date une période de mise au point et de montée en régime a débuté pour une durée de deux mois. Le rendement de la station sera pleinement efficace au bout de 6 mois d'utilisation.

Il reste à ce jour quelques travaux de finition à réaliser :

- ◆ La pose d'un drain dans la partie supérieure,
- ◆ La réparation de la géomembrane du 1^{er} étage de bac de décantation (petite éraflure qui ne nuit pas au fonctionnement),
- ◆ La finition du calibrage du chemin d'accès à la station,
- ◆ La consolidation de l'enfouissement du conduit des rejets.

L'ensemble de ces travaux de



La nouvelle station d'épuration de la commune a été officiellement mise en fonctionnement le vendredi 11 mars dernier.

finition doit être terminée à la fin de l'été.

Le projet de station est conforme à la législation et à la loi sur l'eau.

Le samedi 1^{er} octobre 2016, nous ouvrirons les portes de la

station d'épuration à toutes les personnes intéressées par son fonctionnement et nous répondrons aux questions qui nous seront posées.

J-Louis DURSAPT

RACCORDEMENT A L'AQUEDUC DES SOURCES

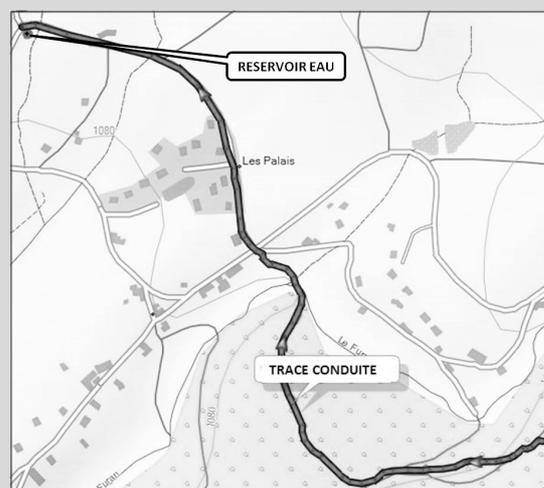
Comme nous l'avons écrit dans notre bref info de l'été dernier, l'alimentation en eau de notre commune n'est pas actuellement suffisante pour répondre en tout temps aux besoins des habitants.

L'étude du raccordement de notre réseau communal avec l'aqueduc des sources de la ville de Saint-Étienne avance actuellement de manière tout à fait satisfaisante.

Nous avons à ce jour défini le passage de cette conduite, qui pourra alimenter de façon gravitaire notre réservoir d'eau potable.

Nous sommes en train de lever les différentes contraintes administratives en vue d'établir un calendrier le plus précis possible des travaux.

J-Louis DURSAPT



Infos mairie



Fleurissement

Le dernier week-end de mai a été placé sous le signe des fleurs pour notre village puisque, en parallèle avec la vente de fleurs par l'association des parents d'élèves, se réalisait le fleurissement du village, ce qui s'accordait bien avec la fête des mamans.

C'est sous un soleil de plomb qu'une grande partie de l'équipe municipale s'est attelée à cette tâche.

C'était pour certains une première, n'ayant jamais eu l'occasion de jardiner, mais tous se sont acquittés de cette mission avec bonne volonté et dans la bonne humeur.

Sur les conseils de M. Frédière, horticulteur à Saint-Chamond, certaines variétés de fleurs ont été changées pour avoir des espèces plus adaptées à notre climat.

L'effet rendu est à la fois coloré et léger et les compliments des habitants n'ont pas tardé. La météo désastreuse du week-end et des semaines qui ont suivi, sans grêle heureusement, n'a pas trop endommagé les plants qui étaient d'une grande qualité.

Petit changement, cette année : des arbustes ont remplacé les fleurs annuelles dans les massifs d'entrée du village.

Nous comptons maintenant sur le soleil de l'été pour permettre aux fleurs de s'épanouir généreusement et aux habitants et visiteurs de notre village d'en profiter.

Michèle PEYRON

Équipement sportif

Le terrain de sports est en accès libre selon les horaires suivants :

- En semaine 10h-12h/15h-21h
- Dimanche & jours fériés 15h/18h

Seuls les jeux de ballon sont autorisés. Merci de veiller à respecter ces horaires et le bien-être du voisinage.

Opération vacances tranquilles

Absent pendant les vacances d'été ? Un bon réflexe contre les cambriolages. Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances.

Rendez-vous dans votre brigade de gendarmerie pour vous inscrire.
Tél. 04 77 51 20 84

État civil depuis décembre 2015

Naissances

Anna MICHEL, le 29 déc. 2015
Luc, Yves INIZAN RAMIRO, le 24 janvier 2016
Alexis HENISSE, le 5 juin 2016

Décès :

Marie Thérèse Juliette CROZET
décédée à SAINT-ÉTIENNE le
11 janvier 2016

Marinette Cécile FERRET
décédée à SAINT-GENEST-
MALIFAUX le 20 mars 2016

Juliette Gabrielle Thérèse
BLACHON décédée à SAINT-
GENEST- MALIFAUX le 1^{er} avril
2016

Des nouvelles de Madame Météo...

Après ce printemps pourri, calamité pour les agriculteurs et l'activité touristique, sans parler du moral des uns et des autres, oserons-nous rappeler les températures caniculaires de l'été 2015 ?

La station météo de Bouthéon nous informe par le biais de Janine Pascal que 2015 a été l'année la plus chaude depuis 1880 !

La moyenne maximale des températures a été de 14,4 contre 13,9 en 2014 pour une normale de 12,8. Les précipitations ont été de 1010,3 mm contre 1316,4 mm en 2014 pour une normale de 1097,9 mm.

2016 pourrait bien nous faire connaître des records d'un autre ordre... Bon été quand même !

Affaires scolaires

Rentrée 2016/2017

L'école du Sapin géant comptera à la rentrée de septembre à un ou deux enfants près le même effectif qu'à la rentrée précédente.

C'est toujours difficile de voir le départ de quelques familles et nous le regrettons, mais ainsi va la vie. Heureusement, ces départs sont compensés par l'arrivée de plusieurs enfants dans notre village.

A priori, l'équipe enseignante restera la même et Mme Cécile Blineau assurera la direction tout en accueillant 17 enfants dans la classe des petits (de la petite section au CP).

M. Olivier Meloux assurera de son côté la classe des plus grands (du CE1 au CM2) avec 19 élèves.

L'année s'est terminée avec un spectacle orchestré entre les 2 enseignants et M. Bonura, professeur à l'école de musique, intervenant extérieur, financé par l'APE. Mme Muriel Albot a été embauchée comme ATSEM au cours de l'année scolaire après avoir assuré un remplacement pendant neuf mois.

La cantine et la garderie

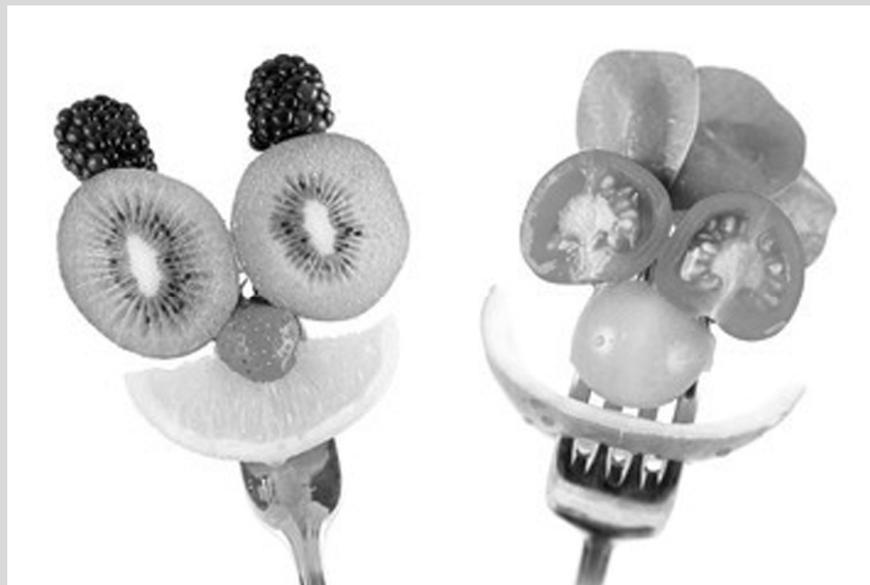
La commission école s'est réunie à plusieurs reprises ces temps-ci pour revoir le règlement de la cantine et celui de la garderie ainsi que la tarification correspondante.

Il ne devrait donc plus être question à la rentrée prochaine de tarifs différents suivant le nombre de paiements et tous les « abonnés » devraient donc payer le même tarif, étant entendu qu'il y aura

toujours la possibilité de payer « au ticket ».

Par ailleurs, Sodexo n'acceptant de continuer à nous servir les repas que moyennant une très importante augmentation, nous avons mis en concurrence d'autres prestataires.

Après concertation avec la commune du Bessat, la commission propose de retenir la société ELIOR.



Le Père Noël passera-t-il cet été ?

Nous sommes à la recherche de certains jouets en bon état pour équiper l'espace garderie. Alors, si vous avez des poupées, des dinettes ou des voitures qui s'ennuient parce qu'il n'y a plus d'enfants pour jouer avec elles, venez les déposer en mairie ! Merci.



Michèle PEYRON



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Ces activités sont à la charge des communes et ont lieu généralement pour notre village entre 15h30 et 16h30. Par Michèle PEYRON

Les activités proposés par la municipalité et animées par des intervenants professionnels rémunérés et des bénévoles de notre commune ont été une belle réussite, et nous pouvons être heureux et fiers de ce qu'ils ont permis de vivre à tous. C'est un beau croisement de savoirs et de passions entre générations.

Des animations diverses...

Tout au long de l'année, les enfants se sont initiés au théâtre avec Pascaline et à la danse africaine avec Catherine et, mi-juin, chaque groupe a donné à voir une présentation du travail de l'année. C'est assez impressionnant de voir la capacité de concentration, d'imagination et de création des enfants.

Parmi les activités encadrées par des bénévoles, le moins que l'on puisse dire est qu'il y a eu de l'originalité et de la diversité.



...et plutôt originales

Les plus grands ont découvert le chinois avec Louis, la programmation informatique avec Marie-Laure.

Les plus jeunes se sont émerveillés et réjouis des lectures mais également des jeux avec Nicole, Josseline, Pierre-David, Marie-Odile et Annie, tandis qu'avec Antoine, Michel et Yves, tous ont pu jouer aux apprentis bricoleurs en construisant des mangeoires pour les oiseaux. Des mangeoires ont d'ailleurs été installées à côté de l'école. Les enfants peuvent admirer depuis le préau les oiseaux, quand ceux-ci viennent au ravitaillement, et les reconnaître, puisqu'ils sont présentés sur une affiche à proximité.

Et pour finir l'année, ce sont des petits jardiniers en herbe qui se sont mis au travail accompagnés par Gaby, et leur joie n'est pas mince de voir sortir radis et pommes de terre. Rendez-vous peut-être à la rentrée pour une soupe géante avec la récolte.

Il faut rappeler que les inscriptions se font de manière libre par les familles, les enfants ne souhaitant pas participer aux activités ayant été encadrés par Muriel et Anaïs, puis Marianne, pour des activités manuelles ou des temps de jeux libres.

Un très grand merci et mille bravo à tous pour ces beaux moments et ces belles réalisations. Et à bientôt en septembre pour de nouveaux projets.



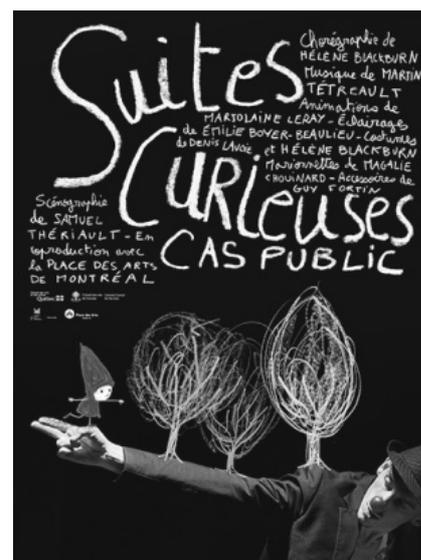
Sorties scolaires

L'euro 2016

Le 26 avril les ce1, ce2, cm1, cm2 ont participé à la journée foot dans le cadre de l'euro 2016.

Cette rencontre a eu lieu au stade de l'Etivallière à Saint Etienne. Il y avait 330 enfants des différentes écoles de la Loire. Le matin les CM ont fait le tournoi de foot. Pendant ce temps les CE ont fait des ateliers : un quiz sur le foot, l'arbitrage, le fair-play ; Un débat sur le respect ; Une exposition de création d'art visuelle faite par les enfants qui participent à cette rencontre.

Le cécifoot : c'est le foot pour les malvoyants. On avait un bandeau noir sur les yeux et on jouait avec un ballon à grelots. L'après-midi, les cm et les ce ont échangé leurs ateliers.



La classe des Petits à l'Opéra de Saint Etienne

Les élèves de PS MS GS CP sont allés voir le spectacle « Suites Curieuses ». C'était un spectacle de danse.

Il y avait trois loups et un petit chaperon rouge. Le loup a mangé de la tomate toute rouge ! Le petit chaperon rouge dansait sur la scène. Il y avait un train qui roulait en chantant.

Ecrit par les élèves de CP



Spectacle « arrêts de jeu »

La classe des grands est allée à l'opéra de Saint Etienne, le jeudi 2 juin 2016, pour assister au spectacle « arrêts de jeu ». Pierre Rigal, chorégraphe et réalisateur, s'est inspiré du match de foot France-Allemagne de 1982 alors qu'il n'avait que 9 ans. Il avait trouvé ce match très violent. Il a voulu en faire un spectacle de danse et d'expression corporelle. Nous avons bien aimé la synchronisation des danseurs, les jeux de lumière et le son.

La cité du design

Tous les élèves de l'école sont allés à la Cité du Design à Saint Etienne.

On a vu des œuvres d'art dans différentes matières : du plastique, de l'argile et du métal.

Il y avait : une cloche, deux amplificateurs en forme de boules, des boules pour filtrer l'eau, une sculpture en caoutchouc et une maison non habitable construite avec des volets.

On a vu la tour de la Cité du Design.

Ecrit par les élèves de CE1

Association des Parents d'Élèves (APE)

L'Association des parents d'élèves de l'école du Sapin Géant organise différentes manifestations tout au long de l'année.

Manifestations passées

Pour l'APE, l'année 2015 s'est terminée avec le concert de Romain Lateltin en décembre, en association avec la bibliothèque de Tarentaise. Ce fut une soirée agréable.

Les ventes de pizzas (tonton Riccardi) fonctionnent bien. Elles ont lieu, en principe, chaque vendredi veille de vacances.

Le carnaval a eu lieu vendredi 12 février. Nos voisins du Bessat étaient invités à se joindre aux Tarentaisiens pour cette occasion. La scène ouverte a remporté un franc succès. Nous avons pu dé-

couvrir ou redécouvrir des graines de chanteurs en solo ou en groupe, des sœurs acrobates, etc.

Un grand merci à eux (et à leurs parents) pour ce moment !

La vente de fleurs organisée vendredi 27 et samedi 28 mai a été une belle réussite. Les fleurs, fournies par M. Frédière, de Saint-Chamond, se sont très bien vendues.

Il faut dire que le soleil était là !!! **Un repas de fin d'année** a eu lieu vendredi 1^{er} juillet, à la suite du spectacle de fin d'année des enfants.

Participations financières

Cette année, l'APE a participé au financement de l'intervenant musical au sein de l'école à raison d'une heure par semaine et

au financement de la sortie des élèves à la cité du design et à l'opéra.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui participent au bon déroulement de ces événements.

Nous remercions également la mairie pour le prêt du préau pour la vente de fleurs et de la salle de la mairie lors du carnaval.

Manifestations à venir

Nous ferons une réunion de rentrée au cours du mois de septembre afin de mettre en place les événements de l'année 2016-2017 et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants.



Fête de l'école

L'année scolaire s'est achevée par le spectacle de fin d'année qui a eu lieu le 1^{er} juillet à la salle communale. Petits et grands ont dansé et chanté sur des musiques variées et rythmées sous la direction de M. Bonura. De futurs talents en perspective qui ont su "emballer" les parents et grands parents venus nombreux pour l'occasion. La soirée s'est poursuivie par le repas organisé par APE.

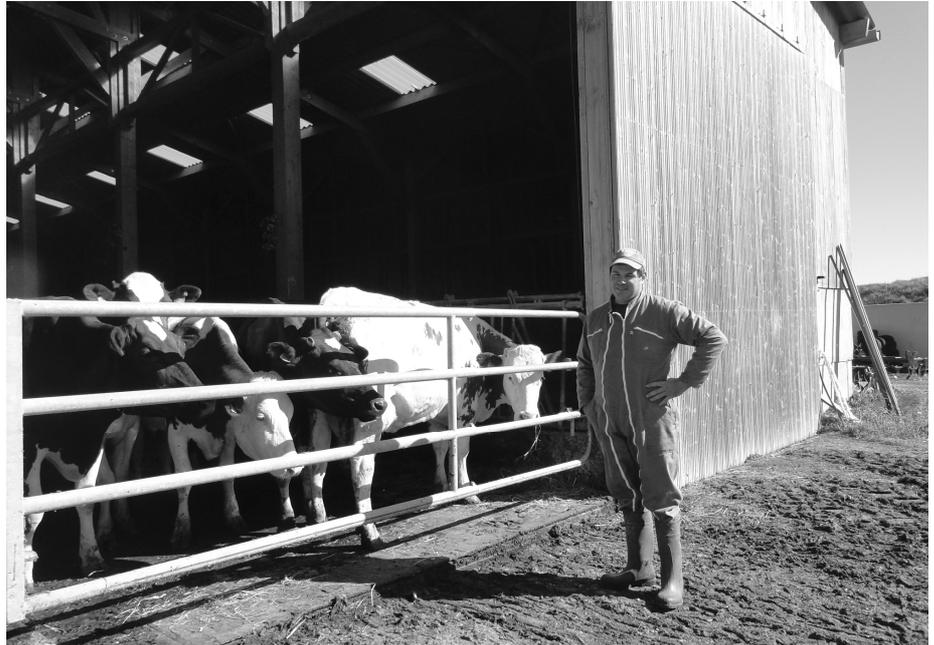
Activité professionnelle

Gilles, agriculteur

Dans la suite de notre tour de l'activité économique, nous sommes allés, à la rencontre d'un agriculteur.

Tarentaise compte sept exploitations agricoles en activité principale, parmi eux quatre agriculteurs de moins de 50 ans.

Pour cette première, nous avons choisi un agriculteur récemment installé.



Gilles Blachon a pris en 2008 la succession de son père Maurice arrivé à l'âge de la retraite. Maurice avait lui même pris la succession de son père en 1980 dans des conditions difficiles après la mort subite de ce dernier. Maurice avait alors arrêté son métier de bûcheron pour prendre en charge le troupeau... et le reste. On n'a pas bien de choix quand on travaille avec du vivant.

La ferme existe depuis le début du siècle dernier : c'était au départ une annexe de la ferme Moulin, du Plomb. Elle est dans la famille Blachon depuis 1960.

Jusqu'en 2008, Gilles travaillait à l'extérieur dans la maintenance et aidait son père aux travaux des champs de manière occasionnelle. C'est une opération de l'épaule qu'a dû subir son père qui a amené Gilles à se rapprocher de la partie élevage et cela lui a plu.

Mais le métier doit s'apprendre, même si on est fils d'agriculteur. Gilles a ainsi bénéficié d'une formation pour adultes qu'il a faite au lycée agricole de Saint-Genest-Malifaux dans le cadre d'un congé emploi formation et qui lui a permis d'obtenir des aides à l'instal-

lation. Dans ce cadre, il a fait son stage à Saint-Genest-Malifaux chez Yvon et Viviane Basty : il a apprécié de découvrir d'autres manières de faire.

La ferme se modernise en 2010

Gilles fait prendre un tournant important à l'exploitation en 2010 en passant de la traditionnelle étable à l'attache à la stabulation libre pour se mettre aux normes et il augmente légèrement le cheptel passant de 30 à 36 laitières. Les bêtes sont maintenant en alimentation libre, celle-ci est mieux équilibrée, de ce fait la production de lait est passée de 134 000 à 260 000 litres.

Le troupeau est composé actuellement de prim'Holstein à la robe pie noire avec des taches blanches et noires bien délimitées et de montbéliardes à la robe pie rouge (taches marron et blanches).

Gilles envisage une évolution vers la totalité en prim'Holstein : avoir deux races complique l'élevage, la prim'Holstein étant plus précoce et moins délicate et la

montbéliarde se révélant moins docile.

La transition entre l'étable et la stabulation libre ne s'est pas faite sans souci ni travail, il a fallu écorner les vaches pour qu'elles ne se blessent pas entre elles, ce qui est une opération délicate quand elles sont à l'âge adulte, mais à présent, les bêtes sont écornées en bas âge.

Les bêtes ont été bouleversées par ce changement d'univers et sont restées 48 heures sans se coucher tant elles étaient stressées, et il a fallu quatre heures pour faire la traite au lieu d'une heure actuellement.

Gilles vit son métier de paysan en étant ouvert sur la profession : il est président de la CUMA locale (coopérative d'utilisation de matériel agricole), membre du CDJA (centre départemental des jeunes agriculteurs) dans une équipe regroupant les anciens cantons de Saint-Genest-Malifaux et de Bourg-Argental. La CUMA est un organisme indispensable que les jeunes agriculteurs ont redynamisé, elle permet l'achat en commun de matériels.

L'exploitation a une superficie de 55 hectares répartis en triticales (hybride artificiel entre le blé et le seigle) et le reste en prairie pour fenaisons, ensilage et pâturages. Il lui manque quelques hectares pour être totalement autonome pour l'alimentation du troupeau. Gilles fait donc venir des épis de maïs broyés sous balles rondes plastifiées qu'il trouve plus maniables que l'ensilage : cela vient de chez un agriculteur de la Plaine avec qui Gilles travaille régulièrement.

Faire face à la crise laitière

On sait que les agriculteurs traversent des jours difficiles : 2015 a été déficitaire et 2016 le sera aussi, les mises aux normes lancées depuis les années 70 et pour lesquelles il y avait des tolérances doivent maintenant être strictement appliquées, ce qui entraîne des investissements importants.

Les cours du lait et de la viande sont en chute libre. La plupart des veaux partent pour l'exportation, un veau de 3 semaines se vend entre 50 et 100€, il part pour l'engraissement pour 4 à 6 mois en France ou à l'étranger, en Espagne surtout. Gilles garde les veaux femelles pour renouveler son troupeau.

La carrière d'une vache dure entre 2 et 10 ans selon son rendement en lait : elle sera vendue ensuite pour la boucherie pour un prix moyen de 2,50 euros le kilo.

Aujourd'hui ce qui a changé, ce sont les conditions de collecte du lait. Autrefois, les agriculteurs étaient organisés en coopératives, ils siégeaient au conseil d'administration où ils avaient un pouvoir de décision. Ce n'est plus vrai aujourd'hui. Le lait a son cours indexé sur le cours mondial, il n'est plus valorisé comme avant. Aujourd'hui, 80 % de la production est achetée aux

agriculteurs au prix moyen de 27 centimes le litre et est destinée aux besoins de la grande distribution (lait de consommation et produits laitiers frais). Les 20 % restants, destinés à l'export et achetés 19 centimes le litre, sont transformés en beurre ou en poudre de lait.

Aujourd'hui, des agriculteurs se tournent vers la transformation et la vente en direct. Gilles n'a pas fait ce choix, estimant qu'il est nécessaire d'avoir pour cela une compétence particulière. Et il n'en a pas l'envie non plus : pour lui, c'est un autre métier, avec un contact direct avec les consommateurs.

Un métier passionnant

Gilles trouve que les relations entre les agriculteurs et les autres habitants du village sont bonnes, à part quelques rares exceptions. Les habitants sont compréhensifs et, de son côté, il essaye dans la mesure du possible de ne pas épandre les vendredis. Mais il faut composer avec la contrainte météo et le partage du matériel. Il laboure de suite après avoir épandu le fumier si le travail du sol est prévu et il lui arrive de conseiller de ramasser le linge pour éviter les mauvaises odeurs.

Même si la vie de paysan est difficile, si les contraintes sont lourdes et les revenus incertains, Gilles se dit cependant aujourd'hui heureux de cette conversion faite il y a quelques années et de ce choix de vie : il est sans regret en espérant que la crise actuelle ne dure pas trop.

Le papa de Gilles, qui nous rejoint un moment pendant l'entretien, se dit heureux de voir son fils avoir repris l'exploitation.

Ce que Gilles apprécie, c'est le soin et l'accompagnement du

bétail, plus que la culture : c'est pouvoir être en extérieur, c'est être son propre patron... après la météo !

C'est aussi la possibilité d'organiser son travail. Un souhait aujourd'hui serait de pouvoir avoir son indépendance et son propre chez-soi, mais les difficultés financières actuelles l'amènent à reporter ce projet.

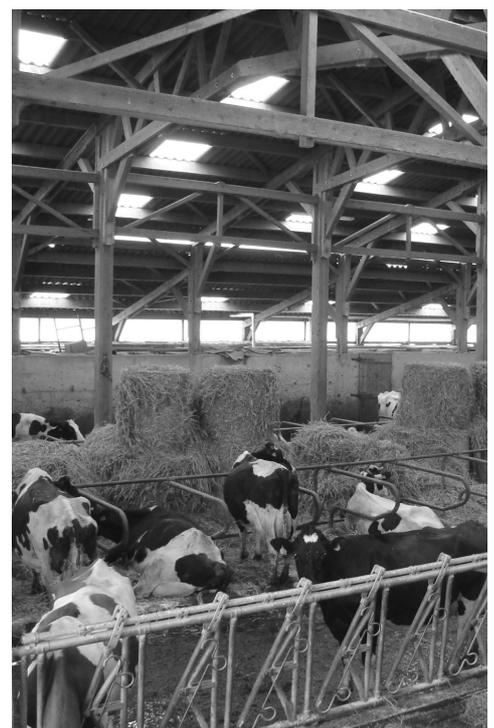
Coté loisirs, c'est compliqué, le choix d'avoir des laitières imposant d'être là 365 jours par an.

Gilles parvient cependant à partir quelques jours dans l'année pour de la randonnée ou du ski en faisant appel au service de remplacement pour partir avec des copains.

Gilles vient aussi de se mettre à la chasse, où il a rejoint son père, qui lui s'y était mis à l'heure de la retraite : une autre manière de vivre dans la nature et de l'entretenir.

Souhaitons aux agriculteurs de garder confiance dans l'avenir. Ils sont les jardiniers de notre espace de vie : veillons à les soutenir et à les encourager.

Michèle PEYRON



Environnement

Tri sélectif : le verre et les déchets verts

Il est rappelé qu'il est interdit de brûler à l'air libre les déchets verts et autres déchets ménagers (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Les déchets verts ne peuvent pas être déposés dans les bacs de collecte des ordures ménagères habituelles mais vous pouvez les valoriser (compostage, paillage) ou les porter à la déchetterie.

Aujourd'hui, nous souhaitons insister sur le tri du verre. Pratiquement tout le verre peut être recyclé et donc il ne faut pas le mélanger aux ordures ménagères. Il ne faut pas non plus le déposer dans les bacs jaunes. Il convient de le porter jusqu'aux conteneurs prévus pour cela dont l'un se trouve sur l'espace de stationnement à l'entrée du village et l'autre à côté de la salle d'œuvre, chemin du Sapillon.

Remarques

- ◆ les ampoules basse consommation doivent être déposées dans les magasins qui en vendent (y compris les hypermarchés) ou portées en déchetterie ;
- ◆ les ampoules à incandescence, quant à elles, ne sont pas recyclables, et il convient donc, par exception, de les mettre avec les ordures ménagères.



Louis BESSON

Trop de vitesse !

Nous sommes fréquemment interpellés par des habitants de Tarentaise qui se plaignent de la vitesse excessive des véhicules dans la commune.

La première des choses est de respecter scrupuleusement les limitations de vitesse existantes : 30 km/h sur une partie du chemin de Prarouet, 50 km/h sur la totalité de la route des Palais et la partie de la départementale entre les panneaux d'agglomération, 90 km/h ailleurs.

Mais il est bien évident que ce n'est pas parce qu'en un lieu donné, il est interdit, par exemple, de dépasser 50 km/h, qu'on peut rouler forcément à cette vitesse maximale. Voici ce que dit l'article R413-17 du code de la route.

I. - **Les vitesses maximales autorisées** par les dispositions du présent code, ainsi que celles plus réduites éventuellement prescrites par les autorités investies du pouvoir de police de la circulation, **ne s'entendent que dans des conditions optimales de circulation.**

II. - **Elles ne dispensent en aucun cas le conducteur de rester constamment maître de sa vitesse et de régler cette dernière en fonction** de l'état de la chaussée, des difficultés de la circulation et **des obstacles prévisibles.**

III. - **Sa vitesse doit être réduite (...)**

6° dans les virages (...)

8° dans les sections de routes étroites ou encombrées ou bordées d'habitations (...).

Vous aurez bien noté qu'il faut tenir compte notamment des obstacles prévisibles, ce qui amène à **réduire sa vitesse** dans les virages (visibilité insuffisante) et **quand on longe des habitations, surtout lorsqu'il n'y a pas de trottoir.**

Ce sont bien entendu les piétons, et tout particulièrement les enfants, qui constituent le plus souvent les obstacles imprévisibles dont parle le code. Et **quand vous longez une maison à un endroit dépourvu de trottoir, un enfant peut en sortir à l'improviste** : vous devez pouvoir vous arrêter à temps et, donc, diminuer votre vitesse.

Pensez à nos enfants !

Pitié pour les voisins !

Les horaires autorisés pour les travaux bruyants, donc notamment pour se servir des tondeuses, taille-haies et autres engins du même tabac, ont été rappelés dans le précédent bulletin. Mais beaucoup ont dû rater la page !

Il est donc nécessaire de rappeler une nouvelle fois ces horaires en insistant sur le fait que **le bruit n'est jamais autorisé entre 12 heures et 14 heures 30**, quel que soit le jour, y compris en semaine. Les personnes faisant la sieste, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, apprécieront de vous voir respecter cette **plage de tranquillité**. Bien noter qu'il faut attendre **15 heures les samedis ordinaires et s'abstenir complètement tout l'après-midi des dimanches et jours fériés.**

Voici à nouveau le détail des moments autorisés :

- ◆ les dimanches et jours fériés le matin de 10 heures à 12 heures seulement (interdiction l'après-midi) ;
- ◆ les samedis (sauf fériés), autorisation de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures (interdiction entre 12 heures et 15 heures) ;
- ◆ les autres jours de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30 (interdiction entre 12 heures et 14 heures 30).

Solidarité

Bilan et suites de la collecte textiles

Vous avez participé à la collecte de textiles du samedi 4 juin sur notre commune.

En lien avec l'association, nous souhaitons vous apporter quelques informations sur le devenir de ce que vous avez apporté.

En plus d'un intérêt écologique, puisqu'il s'agit d'un tri, votre geste a une portée solidaire. Nous vous laissons découvrir quelques exemples d'actions de développement à travers des témoignages.

Au **TOGO**, l'association **Action Sud** accompagne les villageois en situation de précarité en s'engageant dans une démarche participative pour réduire la pauvreté et améliorer leurs conditions de vie.

Témoignage de Mme Monique Koyoda, trésorière d'un CVD (Comité Villageois de développement à Témédja - TOGO)

Veuve depuis 2007, Mme Koyoda subvient aux besoins de sa famille grâce à la vente

de la boisson locale fabriquée à base de mil. *« J'ai choisi d'être au bureau du CVD à cause des problèmes que nous les femmes avons rencontré par le passé dans le village, pour aider mes sœurs à avoir accès à l'eau, à l'électricité, etc. »*

« Nous sensibilisons aussi les femmes au programme, lancé par l'Etat, leur permettant l'accès au crédit à un faible taux afin de développer des activités génératrices de revenus. »

Au **GUATEMALA**, le mouvement **Tzuk Kim Pop** rassemble 5 organisations travaillant pour le respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations mayas, en passant notamment par la formation des femmes. Le but est que celles-ci soient capables de s'impliquer dans les instances démocratiques locales (municipalités) pour faire valoir les droits des populations indigènes qui représentent 60% des habitants.



Pour le droit à vivre dignes
www.terredeshommes.fr

Témoignage de Rosa Dominga Chaj Yac, membre de la Commission des femmes dans une communauté du Guatemala.

« Dans le mouvement Tzuk Kim Pop, je coordonne les formations des femmes pour que nous soyons toutes unies dans notre communauté et je sensibilise ces groupes pour les former à leurs droits et leur permettre d'occuper des postes clés notamment au sein des conseils municipaux. J'aimerais également favoriser leur accès à des études supérieures en améliorant leur accès aux bourses d'études... »

Plus d'infos sur le site :
www.terredeshommes.fr

Délégation de la Loire
Le Levant
8, rue du 19 mars 1962
42270 ST PRIEST EN JAREZ
Tél : 04 77 74 76 46

Suivez l'actualité
- facebook Terre des Hommes France
- twitter.com/Terredeshommes
- [instagram.com/terredeshommesfrance/](https://www.instagram.com/terredeshommesfrance/)



Bibliothèque

Exposition « Les oiseaux » 4 et 5 juin 2016

A l'initiative de l'équipe de la bibliothèque, les habitants du village et au delà ont passé deux belles journées, malgré une triste météo.



De nombreux participants pour les différentes propositions : le samedi matin, un lâcher de pigeons voyageurs avec Daniel Palvadeau.

Tout au long des week-ends petits et grands ont pu s'occuper à la fabrication et à l'habillage de nichoirs avec Antoine Adreani et ses acolytes.

Samedi après midi et dimanche matin, des groupes ont participé à des balades commentées avec talent par Philippe Mazard.

Les uns peut-être plus sensibles à l'écoute et à la connaissance des chants d'oiseaux et les autres, intéressés par les plantes aux vertus médicinales. Durant ces deux jours il y avait la possibilité de visiter les deux expositions prêtées par la Médiathèque Départementale de la Loire et l'Île du Beurre.

Une poule nègre-soie et ses poussins prêtés par Mickaël Blachon se sont invités et ont fait la joie des petits et des grands.

Un diaporama d'Antoine Adreani

avec des photos de faune, flore et paysages du Pilat complétait cet ensemble bien réussi.

Un concours photos intitulé "Poules et poulaillers a rassemblé 15 participants. 6 adultes ont été primés (cf photo) grâce à nos généreux partenaires (Elisabeth Odouard, la Communauté de communes, le Vieux Frêne, Cap Oxygène).

Dans le cadre de cette exposition, il a été fait un accueil des classes des deux villages. Suite à la visite de l'exposition le vendredi, les enfants du Bessat ont rédigé des messages qui ont été glissés sous les bagues des pigeons et récupérés par les enfants de Tarentaise le samedi.

Le lundi, la réponse aux messages a été faite par les classes de Tarentaise au cours de leur visite de l'expo.

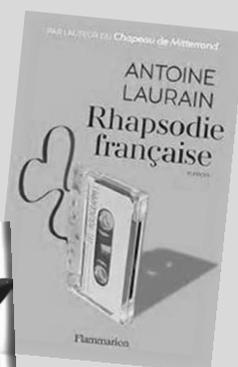
La manifestation s'est conclue par le verre de l'amitié offert par la Mairie, heureuse de remercier et féliciter de cette belle initiative l'équipe de la Bibliothèque, étoffée pour l'occasion.

Prix Exbrayat

Chaque année, les habitants sont invités à participer à ce jury de lecteurs chargé de désigner le livre du Prix Exbrayat remis à l'occasion de la Fête du Livre à Saint Etienne.

Tout lecteur peut venir emprunter les 3 livres sélectionnés qui sont en prêt à la bibliothèque. Il s'agit pour cette année :

RHAPSODIE
FRANCAISE
d'Antoine
Laurain



BRILLANTE
de Stéphanie
Dupays

J'ENQUETE
de Joël
Egloff



Vous pourrez voter le jeudi 6 octobre en mairie de Tarentaise.

Culture

Dans le cadre de ce prix Charles Exbrayat, 3 émissions « à plus d'un titre » diffusées sur RCF sont enregistrées en public.

La première avec Stéphanie Dupays (pour BRILLANTE) le vendredi 26 août 2016 à 14H30 à la mairie de TARENTEISE, suivie d'une marche-lecture et d'un apéritif au Pont Souvignet vers 17H30.

La seconde le vendredi 16 septembre à 18H à PLANFOY, salle Charles EXBRAYAT, avec Antoine Laurain (pour RHAPSODIE FRANCAISE) suivie d'un repas à 19H30 et d'une marche-lecture aux flambeaux sur le chemin Exbrayat.

Et le vendredi 23 septembre à 18H00 à la mairie de ROCHE-TAILLEE avec Joël EGLOFF (pour J'ENQUETE) puis repas à 19H30 et lecture aux flambeaux au château.

Soyez nombreux à venir écouter les auteurs présenter leur livre et répondre aux questions des spectateurs.

Initiative : J'AI LU, J'EN PARLE

Deux rencontres ont eu lieu entre les deux villages du BESSAT et de TARENTEISE, avec des présentations de livres, faites par les participants (BD, romans, albums enfants...) dans une ambiance très conviviale (chacun apporte soit du salé, soit du sucré + boissons).

A poursuivre... à raison d'une rencontre par trimestre environ. Cette animation est ouverte à tous.



Soirée avec Olivier Ponsot, conteur

Ceux qui avaient réservé leur soirée de vendredi 11 mars pour la veillée avec Olivier Ponsot ont eu une fort bonne idée qu'ils n'ont pas regrettée.

En effet, dans le cadre d'un partenariat, Tarentaise a eu la joie d'accueillir ce magnifique spectacle de la Bibliothèque de Planfoy.

Cette soirée contes nous a fait voyager dans les émotions depuis le rire jusqu'aux larmes : un beau moment pour les très nombreux spectateurs venus pour la plupart de Planfoy, mais aussi de Saint-Étienne, peu hélas de Tarentaise. Des soirées comme celles-là, on en redemande, elles nous font un bien fou...

La prochaine fois que vous verrez apparaître le nom d'Olivier Ponsot, ne ratez pas l'occasion ! Je vous laisse découvrir la jolie manière dont on le décrit sur Internet et qui rappellera des souvenirs à ceux qui ont eu la joie de passer cette super-soirée avec lui.

Michèle PEYRON

« Très tôt, Olivier Ponsot a suivi avec sérieux et abnégation l'école buissonnière...

C'est bien sur ces chemins de traverse, qu'il a fait ses plus belles rencontres.

Quelques vieux sages barbus lui ont transmis leur « non savoir ».

Deux ou trois voyous par-ci, par-là ont fait germer en lui sa révolte.

Une poignée de femmes pour alléger son pas.

Et surtout beaucoup, beaucoup d'enfants dont les fous rires, les cheveux brouillons, la morve au nez, les pantalons déchirés ainsi que les genoux écorchés, lui ont donné cette force inestimable pour soulever des brins de paille...

Attention, cet homme est dangereux, il est rentré dans le conte par effraction pour dérober, au fur et à mesure, ses propres coffres intérieurs ».

Sports & loisirs

COT saison 2016



Comme nous vous l'avions dit dans le dernier Bref Infos, les enfants se sont inscrits nombreux cette saison et c'est avec assiduité et enthousiasme qu'ils ont roulé, skié, couru durant les séances du samedi après-midi.

Un grand merci à tous les animateurs qui ont encadré ces séances et aux parents qui nous ont aidés pour permettre ainsi la progression de tous ces jeunes dans la bonne humeur et en toute sécurité.

Le petit regret de l'année pour le COT aura concerné le manque de neige de cet hiver. Malgré tout, quatre séances de ski de fond ont pu être maintenues grâce à l'excellent travail de la zone nordique effectué dans des conditions bien difficiles cette saison.

Les deux cours de gym ont bien fonctionné et nos deux « profs » ont fait l'unanimité. Chrystelle Almagro a d'autres projets pour l'an prochain et ne pourra continuer

d'assurer les cours à Tarentaise : dommage pour nous et bonne route à elle !

Les deux week-ends (hiver à Au-trans en Isère et été à Jaujac en Ardèche) ont permis de passer de bons moments conviviaux et sportifs entre jeunes et moins jeunes et laisseront longtemps de bons souvenirs.

Nos deux grosses manifestations viennent d'avoir lieu ce printemps et ont connu un beau succès.

Le Trail et la Tarentaisienne sont bien installés dans le paysage tarentaisou et attirent toujours plus de monde. Nous sommes heureux de participer ainsi à la vie du village.

Et à travers ces quelques lignes, nous tenons à remercier toutes les personnes et associations, ainsi que la commune, pour toute l'aide apportée de près ou de loin lors de ces manifestations.

Toutes les informations pour la saison à venir seront en ligne sur notre site internet :

www.cot-tarentaise.fr.

Vous pouvez aussi nous joindre par mail :

cotarentaise@gmail.com.

Il est maintenant temps de vous souhaiter à tous un bel été à travers les nombreuses activités, sportives ou non, que nous offre notre beau Pilat.

Sportivement, Le COT



Sports & loisirs

Tarentaise Amitiés en balade



Jeudi 2 juin, l'association organisait une de ses premières sorties dans le cadre de ses activités et, pour cela, les membres du bureau avaient choisi une journée en Ardèche avec un parcours en train à vapeur sur le Mastrou entre Tournon et Lamastre.

Le départ de Tarentaise s'effectuait à 7 heures 45 et 22 personnes se répartissaient dans les cinq voitures en direction de Tournon pour une arrivée à la gare de Saint-Jean-de-Muzols vers 9 heures 30.

Après avoir réglé les dernières modalités de départ au guichet de la gare avec la trésorière Marie-Odile, le président Michel nous invita à gagner le quai pour rejoindre le wagon qui nous était réservé pour un départ à 10 heures, tandis que certains s'attardaient émerveillés devant le spectacle de la locomotive sortie tout droit d'un autre temps et qui laissait échapper des nuages de vapeur.

Maintenant, il est l'heure du départ et c'est lentement que le train s'élance en direction de LAMASTRE tout en suivant sur toute leur longueur les magnifiques gorges du Doux. C'est un régal pour tous et de nombreuses photos sont prises tout le long du voyage tant les paysages sont magiques.

Mais il est déjà 11 heures 40 et nous arrivons au terminus où nous sommes sympathiquement accueillis par le serveur du restaurant où nous allons prendre le repas : un repas typiquement ardéchois. Le repas s'est terminé dans la bonne humeur avec Mag, la patronne du restaurant, qui nous fit entonner une chanson.

Il fallait alors penser à rentrer et c'est vers 16h30 que le Mastrou nous a ramenés à la gare de départ.

Le retour vers Tarentaise s'effectua alors dans des conditions climatiques difficiles avec une pluie continue mais cela n'a pas entamé la bonne humeur des participants, ravis de cette belle journée de convivialité.

Quelques nouvelles de TARENTEISE Amitiés

Notre association est née il y a un peu plus d'un an. Nous sommes, à ce jour, une bonne trentaine d'adhérents. Nous commençons doucement, mais cette association souhaite évoluer. Toutes les idées sont bonnes à prendre et je rappelle qu'elle est ouverte très largement et au-delà du monde des retraités.

Chaque mardi après midi, si la météo le permet, un petit groupe de marcheurs se réunit à 14h00 devant la mairie pour des balades de 8 km environ. Les fidèles de la coinche se retrouvent vers 14h30 et, en fin d'après-midi, tous partagent le café et les gâteaux que les uns ou les autres ont apportés. Il n'y a rien d'extraordinaire à tout cela, mais il y a un grand plaisir à se retrouver, et les uns et les autres ont appris à mieux se connaître. Retisser des liens entre les habitants du village, c'est ce que nous apprécions tous à chaque occasion.

À ces rendez-vous du mardi s'ajoutent des sorties culturelles et touristiques, telles que, pour cette première année, la visite du musée d'art et d'industrie à l'automne et, au printemps, la sortie à Lamastre avec le petit train du Vivarais.

Pour ma part, je souhaiterais que d'autres personnes viennent nous rejoindre, notamment parmi les nouveaux retraités, pour partager ce que nous vivons, mais aussi pour apporter de nouvelles propositions.

N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du bureau dont les coordonnées peuvent vous être données en mairie.

Michel PEYRON

Sports & loisirs

Tarentaise Jeux

Pour la 3^{ème} année, l'association vous propose des soirées jeux pour adultes et enfants à partir de 8/10 ans (obligatoirement accompagnés).

L'idée est de se retrouver autour de jeux de sociétés (salle de la mairie) pour passer un moment agréable et convivial.

Attention, les rendez-vous changent cette année ! Nous vous attendons **chaque premier vendredi du mois à 20h30** (soit les vendredis 2 septembre (AG), 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre 2016, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin et certainement le 7 juillet 2017 (date à confirmer).

A noter : soirée spéciale halloween pour un ZOMBICIDE le lundi 31 octobre à 21 h (inscription obligatoire).

Ces manifestations sont payantes (2 euros par personne ou adhésion annuelle).

Cette année tous les adhérents pourront emprunter gratuitement les jeux, les non adhérents pourront les louer (voir règlement intérieur pour conditions et tarifs).

Attention, il n'y aura plus de mercredis après-midi jeux pour les enfants.

En effet, une intervention dans le cadre des TAP est prévue pour les petits de maternelles toutes les quinzaines.

Afin de pouvoir proposer l'activité aux plus grands ou proposer un atelier de "création" de jeux l'autre quinzaine, **NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES**. Si vous avez 1h (à priori le lundi de 15h30 à 16h30 mais un autre jour pourrait être envisagé) de temps libre tous les quinze jours, une seule fois dans le mois ou dans le trimestre, merci de nous contacter avant fin août. Un



roulement peut être mis en place en fonction du nombre de volontaires. Cela représente une quinzaine de séances dans l'année et bien moins si nous sommes nombreux ! Merci pour eux...

De plus, en partenariat avec l'association Tarentaise Amitiés, nous vous invitons à chaque "vendredi de vacances" pour une soirée coinche et/ou tarot, 20h30, salle de la mairie soit les vendredis 8 juillet, 21 octobre, 16 décembre 2016, 17 février, 14 avril 2017. Pensez à apporter vos jeux, jetons

et tapis !

Rendez vous pour l'Assemblée Générale **le vendredi 2 septembre à 20h30**, salle de la mairie, pour le bilan de l'année écoulée et les propositions pour la nouvelle. A l'issue de la réunion, pour ceux que ça intéresse, découverte des jeux...

Pour tout renseignement complémentaire écrire à tarentaise.jeux@gmail.com.

Responsables : Perrine VEYRE, Rémi VIOLA

Les rendez-vous

- vendredi 8 juillet, soirée coinche / tarot, 20h30
- vendredi 2 septembre, AG Association Tarentaise Jeux, 20h30
- vendredi 7 octobre, soirée jeux, 20h30
- vendredi 21 octobre, soirée coinche / tarot, 20h30
- lundi 31 octobre, soirée spéciale ZOMBICIDE, sur réservation, 21h
- vendredi 4 novembre, soirée jeux, 20h30
- vendredi 2 décembre, soirée jeux, 20h30
- vendredi 16 décembre, soirée coinche/tarot, 20h30

Association Communale de Tarentaise

114 Chemin du Sapillon

L'association communale permet de louer une salle pouvant accueillir jusqu'à 199 personnes, avec cuisine, congélateur, réfrigérateur, vaisselle et lave-vaisselle.

Elle a tenu son assemblée générale le 28 novembre 2015 et profite du bref info pour rappeler aux habitants de Tarentaise qu'ils peuvent adhérer à l'association auprès de Jocelyne BLACHON au 06 15 50 03 85 ou avec le coupon mis à disposition en mairie.



Santé

Marabout de ficelle est une association, loi 1901, qui récolte des fonds pour la recherche contre la tumeur rhabdoïde.

Que faisons nous ?

Association locale créée fin 2011 à Graix, nous luttons dans la joie et la bonne humeur !

Contre quoi ?

Contre la tumeur rhabdoïde. La tumeur rhabdoïde est un cancer rare qui touche environ 20 enfants par an en France.

Il s'agit d'une tumeur maligne se développant à partir des tissus de soutien de l'organisme (parties molles) ou de certains organes (rein, cerveau ...).

Compte tenu du coût élevé de la Recherche et de la rareté de ces tumeurs, la tumeur rhabdoïde ne fait l'objet que d'une recherche restreinte. Ainsi, au niveau mondial, il existe trois équipes particulièrement actives et productives dédiées aux tumeurs rhabdoïdes: deux aux Etats-Unis et une sur Paris à l'Institut Curie.

Cette association a été créée dans le but de récolter des fonds en faveur de la tumeur Tératoïde Rhabdoïde.

Et de soulager le quotidien de tous les enfants hospitalisés en oncologie et de leurs proches sur Saint Etienne et Lyon.

Les fonds récoltés seront reversés principalement à l'institut Curie qui effectue les recherches sur la tumeur rhabdoïde.

Voulez vous nous aider ? Vous pouvez :

- Adhérer à l'association avec une cotisation de 10€ par an. Plus Marabout aura d'adhérents plus l'association gagnera en reconnaissance et crédibilité.

- Venir aux spectacles, participer aux marches organisées, aux vides grenier ... etc, en suivant de prêt notre rubrique : Dates à retenir ! Trail courir pour des Momes le samedi 2 juillet à Graix.

Donner votre sang, car les enfants soignés contre le cancer ont parfois besoin d'être transfusés.

Faire un don tout simplement en l'envoyant à l'adresse indiquée dans la rubrique.

Amener vos bouchons plastiques à l'école du Sapin Géant à Tarentaise et Sarah se chargera de nous les ramener, nous les vendons et récoltons ainsi de l'argent.

<https://maraboutdeficell.wordpress.com/>

Fable musicale

Quelques p'Arts... Centre National des Arts de la Rue est un projet artistique et culturel de territoire(s) qui déploie une Saison de spectacles vivants.

Mercredi 20 juillet à 19h30, nous vous attendons nombreux à Tarentaise pour le spectacle *Auguste Fantasy*, une fable musicale proposée par L'Espérance de St Coin.

Aux confins de la rêverie, l'Espérance de St Coin livre un regard singulier sur ce qui l'entoure, et poétise images et paysages d'un monde qui lui est étranger et fascinant.

Cette fanfare raconte une nouvelle histoire au public et revendique plus que jamais sa soif de liberté !

Elle propose au public d'ouvrir une porte pour s'échapper du monde normal, celui que l'on connaît, qui nous rassure et questionne ainsi le rapport aux normes et aux cadres en transformant les images de la vie quotidienne, les rendant plus douces et poétiques.

12 musiciens échappés d'un tableau s'offrent le luxe d'une épopée fantasque et onirique. Il est ici question de point de vue, de cadre, de débordement, de liberté... Tout public - Accès libre



À vos agendas 2016

JUILLET

16 juillet

CONCOURS DE PÉTANQUE
après midi, (TAD)

23 juillet

KARAOKÉ, BAL EN PLEIN AIR
FEU D'ARTIFICE à 22h30

23 & 24 juillet

BALL TRAP (ACCA)
après midi
Lieu-dit Le Sapillon

SOUPE AUX CHOUX
le 24 à partir de 9h

SEPTEMBRE

10 et 11 septembre

FÊTE DU LAIT à Marlhes

OCTOBRE

PRIX CHARLES EXBRAYAT Ouvert à tous, 3 livres sélectionnés à lire avant octobre. Vote le 6 octobre 2016 en mairie.

16 octobre

MONTÉE DES SOLEILS DE L'AUTOMNE

Comment être informé de ce qui se passe à Tarentaise ?

Tout d'abord, n'oubliez pas que le **site Internet de la commune** est très fréquemment mis à jour et qu'il regorge d'informations intéressantes. Il **mérite assurément votre visite**.

Aussi, n'hésitez pas à le consulter : <http://www.tarentaise-pilat.fr/>

Vous avez aussi la **possibilité de recevoir chez vous les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que d'autres informations, en particulier lorsqu'il y a des situations exceptionnelles** : coupures d'eau par exemple. **Si vous êtes intéressés, faites-le-nous savoir** par simple courrier électronique envoyé à mairie.tarentaise@wanadoo.fr ou en le signalant à la secrétaire de mairie.

Attention : suite à un problème informatique, **nous avons perdu toutes les adresses des personnes nous ayant fait cette demande par le passé**. Si vous voulez à nouveau recevoir les informations, **il vous faut impérativement renouveler votre demande**.

BREF INFOS n° 47 - Juillet 2016

Directeur de publication Evelyne ESTELLE • **Comité de rédaction** : Christian BUFFET, Louis BESSON, Michèle PEYRON, Jean-Louis DURSAPT • **Photos** : mairie - Associations
Tirages 320 exemplaires - **Impression** : Imprimerie Copyspace